



ASSOCIATION
négaWatt

L'ASSOCIATION NÉGAWATT

L'Association négaWatt est née en 2001 de la volonté d'experts indépendants et de praticiens de l'énergie de **promouvoir en France un système énergétique plus soutenable**. Elle rassemble aujourd'hui plus de 1200 membres.

Sa vision est fondée sur trois piliers : sobriété, efficacité et énergies renouvelables. Sur la base de cette démarche, les experts de l'association ont élaboré un scénario de transition énergétique permettant d'atteindre en 2050 la neutralité carbone, avec un approvisionnement énergétique fondé exclusivement sur les énergies renouvelables.

L'association s'appuie sur ce travail prospectif dans ses actions de plaidoyer auprès des décideurs politiques et économiques pour proposer des mesures permettant la mise en œuvre d'une véritable transition énergétique.

www.negawatt.org

Twitter : @nWassociation

CAHIER D'ACTEUR

Inscrire la PPE dans une vision globale, ambitieuse et cohérente à long terme

SYNTHÈSE

L'Association négaWatt a construit depuis 2001 une démarche opérationnelle de transition énergétique s'inscrivant dans une logique de développement durable. Elle repose sur **une approche globale et de long terme de la transformation du système énergétique**, qui guide l'analyse que nous présentons ici des opportunités offertes par la transition pour le débat public :

- La PPE doit s'inscrire dans un objectif de long terme : la limitation du réchauffement climatique à moins de 1,5°C à l'horizon 2050. Dans ce cadre, **l'exercice de planification de la PPE doit concerner le système énergétique dans son ensemble** : besoins en services, ressources, réseaux, types d'énergie ou « vecteurs » et usages.
- **La maîtrise de la consommation d'énergie doit occuper une place centrale** au sein de la PPE et du débat public qui s'ouvre : c'est un levier essentiel pour accélérer la transition et maîtriser sa mise en œuvre.
- Une attention particulière doit être portée au secteur de l'électricité, où le cycle industriel du parc nucléaire existant s'achève : **la prolongation à tout prix du fonctionnement des réacteurs est porteuse de risques, de surcoûts, et de retard** dans la mise en œuvre d'un nouveau modèle.
- **La révision de la PPE doit plus largement permettre d'engager une transition énergétique optimale**. On parle ici de favoriser dans tous nos choix la complémentarité des vecteurs, l'équilibre des ressources, la faisabilité opérationnelle en temps et en coûts ainsi que l'utilisation des infrastructures existantes lorsqu'elle est pertinente.
- **La PPE est aussi l'occasion de repenser en profondeur la gouvernance de la politique énergétique** : tout en s'inscrivant dans un cadre européen, elle doit favoriser la mobilisation des territoires et des citoyens dans la mise en œuvre de la transition énergétique.

APPROCHE

INSCRIRE LA PPE DANS UNE VISION GLOBALE ET DE LONG TERME

Engager une trajectoire de neutralité carbone

Le débat qui s'ouvre va permettre de réfléchir aux objectifs et aux actions concrètes qui vont construire la politique énergétique de la France d'ici à 2023 et 2028. Pour autant, les choix qui seront faits doivent s'inscrire dans une vision à plus long terme : celle d'une trajectoire compatible avec la limitation du réchauffement climatique à moins de 1,5°C d'ici 2050. Dans cette optique, c'est bien l'ensemble des problématiques et des impacts liés à l'énergie qui doit être pris en compte dans le débat, dans une approche systémique.

Considérer la transformation du système énergétique dans son ensemble

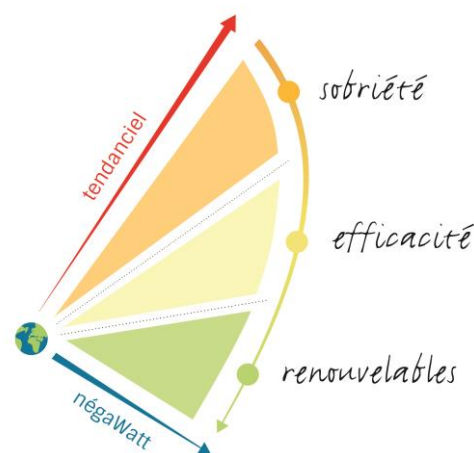
L'exercice de planification de la PPE ne peut se résumer au passage d'une offre basée sur les énergies fossiles et le nucléaire à une offre basée sur les renouvelables. Il doit porter d'abord sur les besoins énergétiques selon les différents usages pour remonter aux ressources mobilisées pour les satisfaire, en passant par les vecteurs et les réseaux qui relient les premiers aux seconds.

MOYENS

DONNER LA PRIORITÉ A LA MAITRISE DE LA CONSOMMATION

Structurer une démarche ambitieuse de sobriété et d'efficacité énergétiques

La loi de transition énergétique pour une croissance verte (LTECV) confère à l'État l'obligation de veiller « à maîtriser la demande d'énergie et favoriser l'efficacité et la sobriété énergétique ». Elle précise que « la PPE se fonde sur des scénarios de besoins énergétiques associés aux activités consommatrices d'énergie, reposant sur différentes hypothèses d'évolution ». On comprend par là que **l'évaluation des potentiels de maîtrise de la consommation conditionne toute discussion sur le mix énergétique futur de la France**. Elle doit donc occuper une place centrale dans le débat public.



©Association négaWatt - www.negawatt.org

La démarche négaWatt propose de remettre la question dans le bon sens, en partant des usages et non des ressources. Elle consiste à évaluer dans un premier temps les besoins en services énergétiques pour les ramener au plus près de leur utilité réelle par **des actions de sobriété énergétique**. On analyse ensuite **les leviers d'efficacité énergétique** qui peuvent être mobilisés ; ceux-ci permettent de réduire les pertes énergétiques lors de la fourniture de ces services. Ensemble, sobriété et efficacité énergétique sont les deux conditions qui permettront d'engager une trajectoire de substitution des énergies fossiles et nucléaire par des énergies renouvelables.

En l'état actuel, le dossier du maître d'ouvrage (DMO) du débat sur la PPE proposé par le gouvernement ne fait pas l'effort de cet exercice. Il tend à analyser la consommation d'énergie comme une donnée extérieure. Or **la maîtrise de la consommation d'énergie est tout aussi pilotable par la puissance publique que le déploiement des énergies renouvelables !**

De quoi parle-t-on ?

Les potentiels de sobriété et d'efficacité découlent d'une transformation du rapport à l'énergie dans l'ensemble des secteurs d'activité. On privilégie ainsi une consommation plus durable qui rompt avec la logique d'obsolescence programmée. On soutient un aménagement du territoire qui s'inscrit dans une maîtrise des surfaces occupées et dans un urbanisme de quartier, afin de réduire les usages de la voiture. On favorise le télétravail et le *co-working* tout en

encourageant une mobilité optimisée avec le développement de transports collectifs et du co-voiturage ainsi que des motorisations plus efficaces. On renforce les efforts d'efficacité dans les process industriels, etc.

Intégrer les mesures de court terme dans une vision cohérente de long terme - exemple de la rénovation des bâtiments : le secteur du bâtiment (qui représente 40 % de la consommation totale) peut diviser par plus de 2 ses besoins en énergie grâce à la rénovation de l'ensemble du parc d'ici 2050, mais à une condition impérative : que chaque bâtiment soit traité en une fois et de manière intégrale. Une procédure par étape coûtera plus cher et sera moins efficace en « tuant le gisement » d'économies d'énergie. L'approche complète et performante prônée par négaWatt répond à cet enjeu, et permet au passage une sortie durable des ménages de la précarité énergétique.

SYSTÈME ÉNERGÉTIQUE INTÉGRER LA QUESTION ÉLECTRIQUE AU DÉBAT

Pour un débat ouvert

Concernant le système électrique, le débat sur la PPE s'inscrit dans une période charnière de fin du cycle initié par le plan Messmer sur le nucléaire. Cela donne une réelle liberté de choix à la France, mais les décisions prises dans ce cadre engageront aussi le pays à long terme. **Le débat se doit donc d'être ouvert et de considérer l'ensemble des scénarios possibles.**

Un système électrique 100 % renouvelable ne doit plus être un tabou. De nombreux pays s'engagent dans cette voie, souhaitée par une majorité de citoyens français. Le scénario négaWatt se fixe comme objectif une couverture quasiment intégrale des besoins par les énergies renouvelables à l'horizon 2050.

A contrario, en ne retenant parmi les cinq scénarios produits par RTE que les deux qui s'inscrivent le plus dans la prolongation du parc nucléaire, la DGEC réduit fortement les options du débat.

Substituer les énergies fossiles et nucléaire par des énergies renouvelables

L'Association négaWatt soutient la volonté de limiter le recours à des moyens de production thermiques émetteurs de GES. Dans ce cadre, le débat doit permettre de définir un modèle de développement des énergies renouvelables. Le potentiel et les solutions existent pour accélérer ce développement et la PPE doit porter un relèvement de cette ambition, dans une perspective claire. **Une logique de substitution des énergies renouvelables aux énergies fossiles et nucléaire nous semble la voie la plus pertinente.**

À l'inverse, la logique d'addition des renouvelables portée par le maître d'ouvrage se fonde sur le postulat que la prolongation du parc nucléaire serait la solution la plus facile et la moins coûteuse, et qu'un marché existe à l'export pour une production croissante. **La prolongation des réacteurs devrait être l'exception plutôt que la règle.** Beaucoup d'incertitudes demeurent en effet sur les conditions de sa mise en œuvre.

Cette prolongation est d'abord celle des problèmes de sûreté des réacteurs, que leur vieillissement ne fait qu'aggraver. Elle pose aussi, du fait du risque accru d'indisponibilité longue de réacteurs, des problèmes importants pour la sécurité d'approvisionnement. Elle comporte aussi un risque économique. Le raisonnement d'EDF, fondé sur une notion de « coût cash » censé être compétitif mais notoirement sous-estimé, est un raisonnement biaisé. La rentabilité de la prolongation n'est aucunement assurée.

Enfin, la stratégie proposée organise une surcapacité de production en pariant sur un doublement voire un triplement des exportations d'électricité par rapport à aujourd'hui. Ce scénario ne prend pas en compte les incertitudes techniques, politiques et économiques. Quid de la capacité des interconnexions et des réseaux des pays voisins à supporter de tels volumes d'échanges ? Quid de l'acceptabilité politique de l'importation d'électricité nucléaire, et des niveaux d'investissements requis ? **Une approche par addition risque de se transformer en éviction pour les énergies renouvelables.**

RÉFLÉCHIR A UNE OPTIMISATION GLOBALE DU SYSTÈME ÉNERGÉTIQUE

L'exercice prospectif de la PPE doit s'accompagner d'une réflexion sur **l'optimum de transformation du système énergétique**. Il s'agit de penser – à la fois dans les usages et dans l'offre - les ruptures qui doivent être orientées par les politiques publiques à long terme. Dans ce cadre, on évalue pour chaque option sa « valeur système », c'est-à-dire la manière dont elle favorise la complémentarité des vecteurs énergétiques, l'économie des ressources et l'utilisation des infrastructures existantes.

Dans le secteur de la mobilité par exemple : la trajectoire vers une mobilité verte ne doit pas s'envisager à travers une seule option technologique (telle que l'électricité) considérée comme capable de remplacer le pétrole et ses variantes dans les usages. La diversité des besoins et des contextes doit être prise en compte pour chaque usage, en analysant au plus juste les besoins de mobilité des passagers et des marchandises, afin de définir un optimum entre les différents modes (collectif, individuel, ferré, etc.). Il convient, dans le même temps, de privilégier une complémentarité entre les vecteurs gaz et électricité, tous deux renouvelables à terme, par rapport à une solution exclusivement électrique dont la généralisation pose problème. Se pose notamment la question de la capacité du réseau à supporter de nombreuses recharges fréquentes et rapides, et également celle de la disponibilité des ressources pour fabriquer les batteries.

GOUVERNANCE POSITIONNER LA PPE DANS UN CADRE EUROPÉEN ET TERRITORIAL

Intégrer la politique énergétique dans une vision européenne

La transition énergétique constitue un levier essentiel

pour relancer une politique énergétique commune. Le paquet législatif « Une énergie propre pour tous les européens » actuellement en discussion prévoit la mise en place d'un processus de gouvernance commun avec l'élaboration, par les États membres, de plans nationaux relatifs aux objectifs fixés dans le cadre de l'Union de l'énergie. On comprend par-là que **l'élaboration de la PPE ne pourra s'envisager sans intégrer cette approche commune au niveau européen**.

Une meilleure articulation des propositions formulées dans le cadre du débat avec les évolutions européennes permettrait d'évaluer la pertinence de certaines trajectoires énergétiques envisagées par notre pays. Une démarche opposée à celle qui voudrait imposer au reste de l'Europe de consommer les excédents électriques de la France...

Rompre avec le centralisme énergétique : mobiliser les territoires

Si les objectifs et l'itinéraire de la transition énergétique sont fixés par l'État dans le cadre de ses engagements internationaux, **les acteurs territoriaux seront le moteur des actions à organiser** et des moyens à mettre en œuvre pour y parvenir.

En l'état, le DMO accorde peu d'importance à une implication plus forte des collectivités locales dans l'élaboration et la mise en œuvre de la PPE. Les compétences des collectivités et les exercices déjà réalisés, qu'ils soient obligatoires (PCET, SRCAE) ou volontaires (TEPOS) semblent ignorés.

Les collectivités sont ancrées dans les territoires au plus proche des citoyens. Elles sont plus à même d'identifier les gisements de sobriété, d'efficacité et d'énergies renouvelables et de mettre en œuvre des actions cohérentes en agissant sur les politiques énergétiques, de transport et d'urbanisme. Les initiatives locales et les innovations qu'elles permettent sont décisives pour la mise en œuvre de la transition énergétique.